

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA

COMMUNE DE BOURHA

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO TSANAGA DIVISION

BOURHA COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 008 /AONO/SG/C.BHA/CIPM-RTE/2023DU 17/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET REPROFILAGE DU TRONÇON BOUKOULA-MABOUDJI-MBEDA
DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-
NORD

FINANCEMENT : BIP/MINTP, Exercice 2023

IMPUTATION: 57 36 126 01 641306

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Bourha lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'ouverture et reprofilage du tronçon Boukoula-Maboudji-Mbeda dans la Commune de Bourha, Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des travaux

- Travaux préparatoires ;
- Chaussée ;
- Assainissement-ouvrages ;

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des voiries.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/MINTP/Exercice 2023, pour un coût estimatif de vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de ladite Commune.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cinquante mille francs CFA (50 000 FCFA) à la Recette Municipale de Bourha.

7. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3) ;

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, **en sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appel offres dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, au plus tard le **10/08/2023 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008 /AONO/SG/C.BHA/CIPM-RTE/2023DU 17/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET REPROFILAGE DU TRONÇON BOUKOULA-MABOUDJI-MBEDA
DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-
NORD.**

FINANCEMENT : BIP/MINTP, Exercice 2023

IMPUTATION: 57 36 126 01 641306

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres, d'un montant de **540 000 (Cinq cent quarante Mille) FCFA**. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **10/08/2023 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier avec un mandat dûment signé du responsable.

11. Délai de réponse des soumissionnaires :

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Détail d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et situations diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{re} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été retenues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- b) Absence de la caution de soumission.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux publics (BTP) au cours des trois dernières années inférieures à Trente millions (30 000 000) de francs CFA.
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

Non satisfaction, au moins, à critère de qualification est la validation de vingt-neuf (29) critères sur quarante-un (41)

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièces non conformes ;

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 41 critères essentiels conformément à la grille d'évaluation. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	Description	Nombre de points
A	Les références de l'entreprise	07
B	Le personnel d'encadrement	12
C	Disponibilité du matériel	11
D	Propositions techniques	11
	Total	41

c) Attribution de la lettre commande

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

d) Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

e) Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres, dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha; téléphone 697 26 02 05 ; email : combourha@yahoo.com ; BP : 227 Mokolo.

Bourha, le 17 JUIL 2023

Le Maire de la Commune de Bourha



TEHIKOUA

Ampliations:

- DOMINMAP/MT/MKLO
- ARMP pour publication au JDM
- SOPECAM (pour publication dans Cameroon Tribune)
- Maître d'Ouvrage
- Président CPM/Bha
- SPM/Bha (pour archivage)
- DOMINEPAT/MT (pour suivi)
- CRTV (station régionale pour diffusion)
- Radio communautaire Mokolo pour diffusion
- Affichage